



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU

07/10/2025

1. PLANNING DES MATCHS DU 08 AU 11 OCTOBRE 2025

Date	Compétition	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain	Arbitre
Mercredi 08 octobre	CDF FEM 16U	10:00	DREUX	SAINT DENIS STALLIONS	DREUX	PFC SARCELLES
Mercredi 08 octobre	CDF FEM 16U	13:00	DREUX	PFC SARCELLES	DREUX	SAINT DENIS STALLIONS
Mercredi 08 octobre	CDF FEM 16U	16:00	PFC SARCELLES	SAINT DENIS STALLIONS	DREUX	DREUX
Samedi 11 octobre	CDF MAS 16U	10:00	PFC SARCELLES	PUC	SARCELLES	SARCELLES

2. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut adresser un courrier officiel par email à France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception).

Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket](#)